

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2025-2026

L'enseignement universitaire québécois perd à nouveau du terrain

Montréal, le 25 mars 2025 – Les cheffes et chefs d'établissement universitaire québécois expriment leur profonde déception quant à la décision du gouvernement du Québec de geler le financement des universités dans le cadre du budget 2025-2026, déposé aujourd'hui. Bien qu'elles et ils soient conscients de la situation économique actuelle du Québec, les constats suivants s'imposent :

- Ce gel aura pour conséquence d'obliger les universités à procéder à des coupures afin de respecter les ententes salariales déjà négociées et d'assumer les hausses de coûts dues à l'inflation;
- À ces pressions s'ajoutent les risques suivants :
 - La diminution imposée de la population étudiante internationale inscrite se traduira par une baisse d'environ 200 M\$ en 2024-2025 et 2025-2026, associée à une absence de sa contribution à la recherche et à l'innovation du Québec;
 - Les impacts anticipés des tarifs douaniers sont évalués à 25 millions de dollars.

« Les universités sont des vecteurs essentiels de développement socioéconomique et d'innovation. Il est urgent que le gouvernement prenne conscience de l'impact de ne pas réinvestir dans ce secteur sur les générations actuelles et futures. Rappelons que le Québec accuse toujours un retard de scolarisation universitaire ainsi qu'un sous-financement historique par rapport aux autres universités canadiennes, toujours évalué à plus d'un milliard de dollars. Avec le budget déposé aujourd'hui, l'enseignement universitaire québécois perd à nouveau du terrain. », souligne Christian Blanchette, président du Conseil d'administration du BCI et recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Néanmoins, il convient de reconnaître certains efforts déployés par le gouvernement du Québec qui entraînent une augmentation de 319,3 M\$ pour les universités, dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2025-2035*. Après un brusque ralentissement imposé en 2024, ces essentielles sommes additionnelles permettront l'amorce d'un rattrapage pour le maintien des actifs et la bonification d'espaces.

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) regroupe les 20 établissements universitaires du Québec. Il a pour mission de favoriser la concertation de ses membres, de promouvoir leurs intérêts communs et de faciliter le partage de services et de bonnes pratiques au sein du réseau universitaire québécois.

- 30 -

Source : [Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#)

Renseignements :

Ginette Legault
Directrice générale
Bureau de coopération interuniversitaire
glegault@bci-qc.ca